

Systeme d'Information et de Communication Administrative

GUIDE DU CITOYEN

Case Réservée au Bureau Central des Relations avec le Citoyen

Référence : Arrêté du ministre de l'intérieur et du développement local du,
relatif aux prestations administratives fournies par les services relevant du ministère de
l'intérieur et du développement local et les établissements sous tutelle et aux conditions
de leur octroi.

(Jort N°..... du))

Organisme : Ministère de l'Intérieur et du Développement Local

Domaine de la prestation : ATTESTATIONS ET AUTORISATIONS DÉLIVRÉES PAR LES
GOUVERNEURS ET LES « OMDAS »

Objet de la prestation : certificat pour un cas social

Conditions d'obtention

Situation sociale nécessitant *la demande* du certificat en question

Pièces à fournir

- Présentation de la carte d'identité nationale
- Tout document justifiant la situation sociale pour laquelle le certificat est demandé .

Etapes de la prestation	Intervenants	Délais
<ul style="list-style-type: none">- Déposer une demande verbale ou écrite auprès du chef de secteur " Omda " territorialement compétent,- Remise du certificat demandé par le chef de secteur " Omda " après enquête sur l'identité de l'intéressé.	<ul style="list-style-type: none">- L'intéressé- Le chef de secteur « Omda »	Immédiatement, à l'exception des cas nécessitant une enquête en dehors du secteur "Imada"

Lieu de dépôt du dossier

Service: Le secteur " Imada "

Lieu d'obtention de la prestation
--

Service: Le secteur " Imada "

Délai d'obtention de la prestation

Immédiatement, à l'exception des cas nécessitant une enquête en dehors du secteur "Imada"

Références législatives et / ou réglementaires

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none">- Circulaire du premier ministre n° 59 du 18 décembre 1991.- Circulaire du ministre de l'intérieur n° 50 du 11 décembre 1991. |
|--|